

COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS



Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture



Organisation
mondiale de la Santé

F

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Fax: (+39) 06 5705 4593 - E-mail: codex@fao.org - www.codexalimentarius.org

CL 2015/6-MAS
Mars 2015

- AUX:** Points de contact du Codex
Organisations internationales intéressées
- DU:** Secrétariat, Commission du Codex Alimentarius, Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires
FAO, 00153 Rome (Italie)
- OBJET:** Distribution du rapport de la trente-sixième session du Comité du Codex sur les méthodes d'analyse et d'échantillonnage (REP15/MAS)

QUESTIONS SOUMISES À LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS À SA TRENTE-HUITIÈME SESSION POUR ADOPTION:

1. Méthodes d'analyse et d'échantillonnage figurant dans les normes Codex (par. 42, Annexe III);
2. Avant-projet de notes explicatives aux *Principes régissant l'application des procédures d'échantillonnage et d'essai dans le commerce international des denrées alimentaires (CAC/GL 83-2013)* à l'étape 5/8 (par. 83, Annexe IV).

Les gouvernements et les organisations internationales intéressés souhaitant formuler des observations sur les documents susmentionnés doivent le faire par écrit, conformément au guide pour l'examen des normes à l'étape 8 et à l'étape 5/8 (Manuel de Procédure de la Commission du Codex Alimentarius) à l'adresse ci-dessus avant le **31 mai 2015**.

DEMANDE D'INFORMATIONS:

3. Informations sur l'applicabilité de la norme ISO 1211|IDF 1:2010 pour la détermination des lipides dans le tempeh et informations sur la question de savoir si cette méthode avait été testée sur les produits à base de tempeh (par. 39)

Les gouvernements et organisations internationales intéressés souhaitant communiquer des informations sont invités à le faire à l'adresse ci-dessus avant le **30 novembre 2015**.